

## Francis Teitgen

Avocat au Barreau

Ancien Bâtonnier de l'Ordre



### MANDATS PROFESSIONNELS ET ORDINAUX

2000-2001	Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Paris
1999	Dauphin de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Paris
1996-1998	Membre du Conseil National des Barreaux (établissement d'utilité publique de représentation nationale de la profession d'avocat)
1993-1995	Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Paris
1992	Président de l'Union des Jeunes Avocats (UJA) (association à vocation syndicale créée en 1922 assurant la défense des intérêts des jeunes avocats)

### EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

2016	Avocat Associé fondateur du Cabinet Teitgen & Viottolo (venant aux droits de Teitgen-Werl) <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Contentieux de droit des affaires</li><li><input type="checkbox"/> Contentieux de droit pénal des affaires</li><li><input type="checkbox"/> Contentieux de la presse</li></ul>
2006	Avocat Associé Cabinet Weil Gotshal & Manges LLP Paris (responsable du département contentieux)
2002	Vice-Président, Directeur Général Délégué du Groupe SIPA/QUEST-France
1984	Avocat Associé Cabinet MIGNARD-TEITGEN-GRISONI
1979	Avocat Associé de la Société Civile Professionnelle ORNANO (Henri Leclerc et Associés)

### OUVRAGES, PUBLICATIONS

- Cesare Beccaria ou l'utilité du Bonheur, Essai sur le traité des délits et des peines, Edition Michel de Maule, 3 avril 2008
- Notes sur des arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour le Bulletin de formation des Droits de l'Homme du Barreau de Paris et dans diverses revues juridiques spécialisées
- Plusieurs éditoriaux publiés dans Ouest-France sur des thèmes divers (réforme de la procédure pénale française, certains procès médiatiques, relations entre la presse et la justice...)

## **ENSEIGNEMENT, COLLOQUES, GROUPES DE TRAVAIL**

- Professeur à Sciences Po Paris (2006-2013)
  
- Participation à des congrès de l'American Bar Association et de l'International Bar Association
  
- Organisation de sessions de formation commune entre magistrats de première instance et d'appel et avocats sur des thèmes touchant à l'éthique professionnelle, à la communication entre les acteurs du procès, au droit pénal et la procédure pénale, à la justice internationale, aux Droits de l'Homme...